



## Journal des Cercles



### Edito

Il faut se rendre à l'évidence, **souveraineté et démocratie ne sont compatibles.**

J'entends déjà les cris d'orfraie des républicains de toute obédience, qu'ils soient de gauche, de droite, du centre, souverainistes ou européistes, ... : « *Mais, mais comment osez-vous ? Remettre en cause les principes fondateurs de la Constitution relève de la provocation pure et simple et mérite sans coup férir l'excommunication républicaine – la privation des droits civiques – ...* ».

Bon, avant que le débat ne s'enflamme et que l'on me soumette à la question, posons calmement le « problème » et reprenons, si vous le voulez bien, ce que l'on entend couramment par « souveraineté et démocratie ».

La **souveraineté** est l'**attribut d'autorité et de pouvoir** confié à une personne (physique ou morale). Ainsi, la Constitution française confère la souveraineté nationale au Peuple (article 3).

La **démocratie**, quant à elle, est une **forme d'organisation politique** traditionnellement définie, selon la formule d'Abraham Lincoln, comme le « gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple »; principe retenu par l'article 2 de la Constitution de 1958.

**Fadaïses !** Que l'on me cite un seul pays se proclamant être une démocratie dans lequel c'est le peuple et rien que le peuple qui gouverne ... sinon dans les faits du moins dans l'esprit, c'est-à-dire selon sa volonté.

La France, dites-vous ? En France, les pratiques constitutionnelles, tant originelles qu'actuelles, écartent le peuple de l'exercice de sa souveraineté. Elle est le pré carré des hauts fonctionnaires en charge de la direction des Institutions de la République.

Vous savez, ces hauts fonctionnaires qui se considèrent comme les héritiers présomptifs de leurs aînés constituants autodésignés de 1958 dont l'ambition principale, éclairée par le discours de Bayeux en 1946, était de **donner à l'exécutif les moyens réels de gouverner le pays**. Une ambition nourrie à la fois par la hantise d'un parlementarisme absolu, générateur de crises ministérielles incessantes (cf. la III<sup>ème</sup> République : 104 gouvernements en 70 ans), et une foi inébranlable envers les grands commis de l'Etat calibrés à l'aune des grands corps (de l'Etat). Une ambition et une foi jamais démenties par les présidents (8), 1<sup>ers</sup> Ministres (24) et gouvernements (42) successifs de la V<sup>ème</sup> République.

Ainsi, après avoir été une République Parlementaire (1875-1958) – sauf de 40 à 44 où elle fut un Etat autoritaire -, la France s'est mû, en 1958, en République semi-présidentielle pour évoluer dès le début des années 2000 en République présidentielle ... à la française.

En effet, depuis la réduction du mandat présidentiel (2000) et l'inversion du calendrier électoral fixant l'élection présidentielle avant les élections législatives (2002), le pouvoir de nomination de hauts fonctionnaires à des postes clés de la République que confère au président l'article 13 de la Constitution permet désormais à ce dernier de **transcender**, toute honte bue, **l'ensemble des pouvoirs** - législatif, exécutif et judiciaire – et de régner, ainsi, en autocrate dans son royaume républicain.

**En France, le titulaire de la souveraineté n'est pas le Peuple, mais bien l'Etat** et en définitive l'Etat c'est lui, ... soutenu par ses débiteurs, son réseau d'influence.

Mais, me direz-vous, la France est un pays où les élections sont libres, périodiques et régulières. Elles donnent l'occasion au peuple d'exprimer sa souveraineté.

**Ne soyons pas dupes.** Les élections qu'elles soient présidentielles ou législatives ne sont là que pour légitimer la souveraineté de l'Etat. D'ailleurs, avez-vous remarqué que, depuis la fin des années 80, les élections, qu'elles soient présidentielles, législatives, municipales, européennes, régionales ou cantonales, voient leur taux de participation chuter ? Ce qui montre combien le nombre de citoyens légitimant la souveraineté de l'Etat ne cesse de diminuer marquant, de fait, la méfiance toujours plus grande des Français envers ceux qui les gouvernent.

**En France, dans l'état actuel des institutions, démocratie et souveraineté ne sont pas constitutionnellement miscibles.**

Et ce n'est ni l'abstention, voire le boycott des élections quelles qu'elles soient, qui changera l'esprit des institutions de la V<sup>ème</sup> République. **Seule une Assemblée Constituante permettra au Peuple de reprendre en main sa destinée.**

**NON** à l'élection présidentielle, **OUI** à l'élection d'une Assemblée Constituante.

PG

N° 9

Janvier 2022

### DANS CE NUMÉRO

Edito	1
Activités des Membres et des Cercles	2

- Les rencontres de Nantes

- La liberté que nous voulons

- **La Concorde** et le cercles

### Activités Européennes 3

- L'obsession de la souveraineté européenne

### Les maux des mots 4

- Edulcorer-oblitérer le crime

- Novlangue: une prophétie d'hier, une réalité d'aujourd'hui

### Autour de la Souveraineté 5

- Vos exigences pour que le Peuple recouvre sa souveraineté

### Vie de l'association 6

- La presse parle de nous

- Appel à contribution

- Bonne et heureuse année

✉ : [coordinationdescercles@free.fr](mailto:coordinationdescercles@free.fr)

🌐 : <https://www.pouruneconstituante.fr/>



## Activités des Membres et des Cercles.

### LES RENCONTRES DU CERCLE DE NANTES

Le samedi 27 novembre, le cercle de Nantes de l'Association pour une Constituante, présidé par Loïck Gourdon, a tenu une réunion publique en présence d'André Bellon, Président de l'Association et Hugues Débotte, membre du bureau,

Le débat a porté sur les contraintes que fait peser l'Union européenne sur la démocratie, sur les questions monétaires, sur l'autoritarisme de l'exécutif ainsi que sur l'élection présidentielle.

Il a mis en avant le désarroi de certains participants face à la situation politique, économique et sanitaire anxiogène qui permet au gouvernement de mettre en œuvre des mesures sociales et sociétales liberticides. Au point que nombre d'entre eux s'interrogent sur la réalité de la pandémie.

Au-delà du trouble que provoque cette crise sanitaire,



plusieurs citoyens présents ont laissé paraître leur colère contre l'hégémonie de l'Union européenne et ont fustigé l'emprise de la Commission Européenne, conduite par des personnes non élues, sur les Institutions de la République.

A ce titre, le triste épisode de l'adoption du traité de Lisbonne et adopté par le congrès français au référendum de 2005 a été évoqué.

Pour autant, André Bellon, Hugues Débotte et Loïck Gourdon ont rappelé qu'il existe des actions citoyennes permettant de sortir de ce marasme politique dans lequel les politiques néolibérales ont conduit la République.

Vous trouverez sur le site de l'association ([ici](#)) le compte rendu exhaustif et les vidéos de cette rencontre.

### LA LIBERTÉ QUE NOUS VOULONS

Nathalie Simonet, militante bien connue à Moissac, en particulier pour la défense de l'hôpital, livre ici sa première intervention radiophonique ([ici](#)).

Après un rapide tour d'horizon sur les récents mouvements sociaux qui secouent non seulement la France mais également plusieurs pays européens, Nathalie fait le constat d'une nécessaire **révolution politique des consciences** et appelle les citoyens à reprendre en main leur destinée.

Pour cela, elle s'appuie sur des événements historiques qui rappelle combien le peuple de France sait le moment venu s'élever contre des forces contraires à ses aspirations de liberté, d'égalité et de fraternité.

Elle évoque également les raisons qui l'ont poussée à rejoindre l'Association Pour Une Constituante.

Vous pouvez la rejoindre et l'écouter sur le site : <https://www.radio.fr/s/radiodoc>



*La parole libre. RADIO D'OC est une radio locale implantée à Moissac (Tarn et Garonne, France) depuis 1982.*

### LA CONCORDE ET LES CERCLES

La télévision citoyenne **La Concorde** encourage les cercles à interviewer les maires de petites communes sur les difficultés rencontrées dans l'exécution de leur mandat.

Ces interviews filmés (avec autorisation des édiles, naturellement) pourront faire l'objet de reportages plus étoffés précurseurs de débats portant sur la place des communes, notamment rurales, dans les Institutions républicaines.

Nul besoin de matériel sophistiqué pour réaliser ces rencontres, la captation de l'interview peut se faire à partir de votre smartphone ou i-phone. Cependant, n'hésitez pas à prendre l'attache de **La Concorde** pour tout conseil et toute question techniques pouvant améliorer la qualité du son. ✉: [contact@laconcordetv.fr](mailto:contact@laconcordetv.fr)



## Actualités Européennes

## L'OBSESSION DE LA SOUVERAINETÉ EUROPÉENNE

La France prend, ce **1er janvier**, la présidence tournante du Conseil de l'Union Européenne, pour la treizième fois depuis 1958, la dernière présidence française remontant à 2008.

Le 9 décembre dernier, Emmanuel Macron a présenté les chantiers prioritaires de la France lors de cette présidence qu'elle exercera jusqu'au 30 juin 2022 : « **Souveraineté, croissance, transition écologique, numérique, état de droit** ... ».

Rien de bien nouveau sous le soleil des douze étoiles dorées.

Mise à part peut-être la souveraineté. Cette souveraineté européenne qui reste sans aucun doute l'obsession première du président E. Macron.

L'« histoire » du drapeau européen flottant seul sous l'Arc de Triomphe pour marquer l'entrée en fonction de cette présidence française est le témoignage le plus récent de cette obsession.

Une obsession bonapartiste de briller? Sans doute. Le rêve napoléonien à accomplir? Vraisemblablement. L'idéologie néolibérale à sanctuariser? De toute évidence.

Car ne vous y trompez pas, les néolibéraux aiment les entités souveraines.

Elles leur permettent de renforcer, par la loi, décret et autre règlement, la mise en œuvre de leurs politiques de dérégulation des marchés, de libre-concurrence et d'abolition de tout frein susceptible d'entraver le commerce international.

En tant qu'ex haut-fonctionnaire, Emmanuel Macron sait, par expérience, que la souveraineté d'un Etat n'est pas la propriété de son peuple mais bien le jouet exclusif de son gouvernement ... élargi à ses débiteurs (cf. *l'édito*).

*A fortiori*, la souveraineté européenne. Elle sera, de fait, à la main quasi exclusive de la Commission Européenne.

Mais, sur les 5 mantras psalmodiés par le président lors de son discours de décembre, seul celui de la croissance me semble le plus apte à rassembler autour de la présidence française les 27 pays membres.

La croissance semble, en effet, être leur seule vérité congruente. Le reste n'est que programme pour attrape-nigaud et vernis pour homme d'Etat en mal de notoriété historique.

Ainsi, en mai 2021, pour surmonter les conséquences économiques de la pandémie de COVID-19, l'Union Européenne mettait en place un plan de relance de 750 mil-

liards d'€ qui s'articulait non seulement autour des transitions écologique et numérique mais accordait une place non négligeable à des ambitions sociales « nouvelles ».

Le 7 et 8 mai 2021, les institutions de l'Union, les Etats membres et les partenaires sociaux se réunissaient dans l'optique de fixer les lignes de fuite de ces **ambitieuses** politiques sociales européennes d'ici à 2030.

Ce sommet a donc posé trois objectifs en matière d'emploi, de formation et de lutte contre la pauvreté:

- Atteindre un **taux d'emploi de 78%** pour les 20-64 ans (contre 72,4% en 2020),
- Permettre à **60%** des adultes européens d'accéder chaque année à une **formation** (contre 37% en 2016),
- Permettre à **15 millions d'Européens**, dont 5 millions d'enfants, de ne plus être **menacés par la pauvreté et l'exclusion** (contre près de 30 millions sur la décennie 2011-2019).

Cela dit, en faisant adopter ce plan des Etats membres par les partenaires sociaux, la Commission Européenne était bien consciente que de longues et houleuses négociations avec les Etats minimiseraient considérablement la portée de ces ambitions.

### Les politiques sociales relèvent principalement des compé-

#### tences nationales.

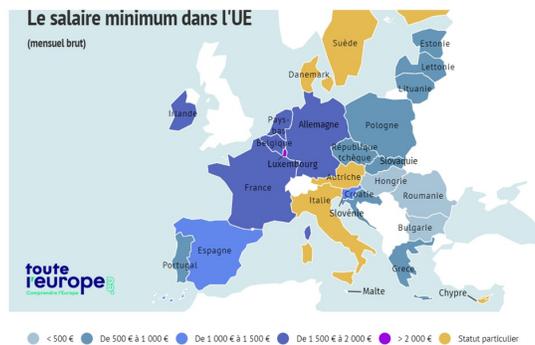
Le social comme la fiscalité et la santé restent, en effet, à la main des Etats. C'est une façon comme une autre pour les néolibéraux d'encourager la libre concurrence entre les Etats.

C'est ainsi que la proposition de directive sur les salaires minimums, présentée fin octobre 2020 par la Commission Européenne peine toujours à déboucher sur une véritable politique sociale européenne.

Pour l'ensemble des Etats membres, l'instauration d'un salaire minimum unique (*ici*) serait contraire aux traités européens et intenable économiquement pour la plupart d'entre eux.

*Si la Bulgarie devait adopter les salaires du Luxembourg, son économie cesserait d'exister du jour au lendemain* avait déclaré le commissaire à l'Emploi et aux droits sociaux Nicolas Schmit.

**La souveraineté européenne n'a qu'un seul totem: la croissance économique et qu'un seul mentor: le néolibéralisme.** E. Macron le sait très bien. PG



Le salaire mensuel minimum brut, en euros, au 1er juillet 2021 - Source : Eurostat  
L'Autriche, Chypre, le Danemark, la Finlande, l'Italie et la Suède ont fixé un salaire minimum par branches ou prévoient que les salaires minimums soient déterminés par négociation entre les partenaires sociaux.



## Les maux des mots.

## EDULCORER-OBLITÉRER LE CRIME

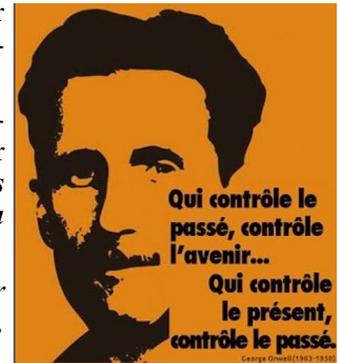
Ceux qui douteraient encore d'une guerre de conquête menée par des criminels devraient prendre connaissance de l'article de Xavier Raufer « Médias d'information : édulcorer-oblitérer le crime » ([ici](#)).

Il s'agit effectivement de l'étape que nous pressentions arriver depuis longtemps, non seulement ne plus permettre aux juges de qualifier et de juger, mais également et surtout aux citoyens ne plus leur permettre sur un plan tout d'abord moral d'établir le degré de gravité entre les différentes formes de crimes et de délits, en

résumé, aboutir à assassiner et à voler en toute impunité.

De toute façon, Albert Camus l'a écrit une fois pour toute « *Mal nommer les choses, c'est ajouter au malheur du monde* ».

Roland Sanviti fondateur de Justice et Démocratie, membre de l'APUC



## NOVLANGUE: UNE PROPHÉTIE D'HIER, UNE RÉALITÉ D'AUJOURD'HUI

La Novlangue est un langage imaginé par Orwell, dans son roman [1984](#).

Syme, un personnage de ce roman qui met au point ce nouveau langage en explique précisément son principe :

« Ne voyez-vous pas que le véritable but du novlangue est de restreindre les limites de la pensée ?

À la fin, nous rendrons littéralement impossible le crime par la pensée car il n'y aura plus de mots pour l'exprimer. Tous les concepts nécessaires seront exprimés chacun exactement par un seul mot dont le sens sera délimité. Toutes les significations subsidiaires seront supprimées et oubliées [...].

Le processus continuera encore longtemps après que vous et moi nous serons morts.

Chaque année, de moins en moins de mots, et le champ de la conscience de plus en plus restreint. Il n'y a plus, dès maintenant, c'est certain, d'excuse ou de raison au crime par la pensée. C'est simplement une question de discipline personnelle, de maîtrise de soi-même.

Mais même cette discipline sera inutile en fin de compte. La Révolution sera complète quand le langage sera parfait. [...]

Vers 2050, plus tôt probablement, toute connaissance de l'ancienne langue aura disparu. Toute la littérature du passé aura été détruite. Chaucer, Shakespeare, Milton, Byron n'existeront plus qu'en versions novlangue. Ils ne seront pas changés simplement en quelque chose de différent, ils seront changés en quelque chose qui sera le contraire de ce qu'ils étaient jusque-là.

Même la littérature du Parti changera. Même les slo-

gans changeront. Comment pourrait-il y avoir une devise comme « La liberté c'est l'esclavage » alors que le concept même de la liberté aura été aboli ? [...]

En fait, il n'y aura pas de pensée telle que nous la comprenons maintenant. Orthodoxie signifie non-pensant, qui n'a pas besoin de pensée, l'orthodoxie, c'est l'inconscience. »



L'article de Xavier Raufer, qui nous est proposé (cf. ci-dessus) souligne cette dérive orchestrée aujourd'hui non par le parti imaginé par Orwell, à savoir INGSOC (Socialisme Anglais), mais bien par les GAFAM. Une dérive d'appauvrissement de la langue par l'utilisation trompeuse de mots vides de sens favorisant l'abâtardissement de ces concepts qui font la richesse de la pensée.

De même, dans son livre « **La Gouvernance par les nombres** » Alain Supiot soulignait combien le vocabulaire de la démocratie était congédié par le politique au profit de celui de la gestion (page 48):

Gouvernement	→	Gouvernance
Peuple	→	Société civile
Territoire	→	Espace
Loi	→	Programme
Liberté	→	Flexibilité
Morale	→	Ethique
Justice	→	Efficacité
Règle	→	Objectif
Règlementation	→	Régulation

La politique est le moyen pour des Hommes sans principes de diriger des Hommes sans mémoire. (Voltaire)

PG



## Autour de la Souveraineté.

### VOS EXIGENCES POUR QUE LE PEUPLE RECOUVRE SA SOUVERAINÉTÉ

**R**écemment, le Journal des Cercles a lancé, à ses lecteurs, un appel à contribution sur différents thèmes, avec comme objectif d'encourager membres et sympathisants de l'APUC à exprimer leurs idées, attentes, exigences sur différents sujets d'ordre économique, social, sociétal, écologique, ...

Ainsi, sur le thème « *Quelle économie instaurer si le peuple recouvrait sa souveraineté ?* » Franluc nous fait part de ses exigences.

Pour changer le système économique on pourrait commencer par :

- Supprimer à terme toute publicité visant à faire acheter des produits, de préférence en étouffant progressivement celle-ci par des taxes de plus en plus lourdes.
- Supprimer progressivement l'actuel système des sociétés industrielles et commerciales en commençant par refuser toute nouvelle inscription au titre des sociétés existantes actuelles (Sociétés Anonymes, S.A.R.L. etc.).
- Changer le système bancaire : nationaliser n'a pas été une réussite. Ne faudrait-il pas plutôt séparer rigoureusement les banques spéculatives des banques uniquement destinées à assurer les trésoreries et à accorder des prêts aux entreprises et aux particuliers? On pourrait favoriser ces dernières en leur réservant la garantie de l'Etat, réaugmenter le pourcentage de capitaux propres par rapport aux capitaux prêtés.
- Créer une banque d'Etat qui pourrait se substituer aux banques privées quand cela s'avérerait nécessaire.

L'Etat doit reprendre le contrôle monétaire. On pourrait, en laissant l'euro comme monnaie internationale, refonder une monnaie nationale, ou favoriser (en les contrôlant) l'existence de monnaies locales dans tout le territoire national

- Redonner au Service des Fraudes les moyens de lutter contre les concurrences déloyales.

**Il faudra ensuite changer le statut des entreprises (qu'elles soient privées ou semi-privées ou publiques).**

Toute nouvelle entreprise prendra une forme coopérative, ce qui entrainera l'abolition du salariat, la répartition des profits selon l'utilité et la pénibilité de l'emploi et dans une échelle des gains décidée par les coopérateurs mais limitée par la loi.

La démocratie directe devra concerner la gestion et les orientations et le mode de fonctionnement ; le « patron » sera remplacé par un directeur élu par et parmi les coopé-

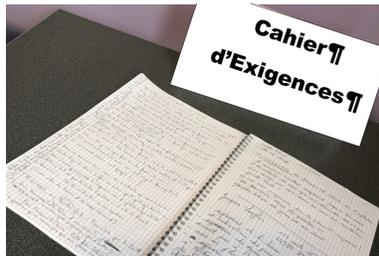
rateurs.

**Différents cas de figure seront à prendre en compte :**

Ainsi, les entreprises déjà existantes d'intérêt général passeront directement au statut de coopérative. Leur capital restera la propriété des actionnaires mais sera bloqué et ne produira plus de dividendes. La notion « d'intérêt général » sera définie par la loi.

Les entreprises sans intérêt général, consommant de l'énergie pour élaborer des produits non essentiels, ne seront plus l'objet d'aides ou d'exemptions de charges.

Une entreprise coopérative d'intérêt général qui ne parviendra pas à assurer le SMIC à tous ses collaborateurs fera l'objet d'un audit. S'il s'agit de difficultés passagères, elle pourra être exemptée de toutes taxes et charges qui seront ensuite rétablies proportionnellement aux gains



réalisés.

Pour les très grosses entreprises, celles qui assurent un service public (tel que: poste, téléphone, électricité, gaz, eau, trains et transports) seront nationalisées et passeront progressivement à une **gestion démocratique et coopérative** ; les usagers feront partie des instances décisionnaires. Le budget de ces services d'intérêt public sera alimenté en partie par l'Etat qui en contrôlera la gestion.

Les autres grosses entreprises industrielles et commerciales (dans les domaines de l'alimentation, du textile, de la fabrication et de la vente de produits industriels) passeront à une organisation coopérative et à une gestion démocratique facilitées par une réduction des charges et des impôts.

Les grosses entreprises productrices de médicaments et de matériel médical et hospitalier, seront nationalisées.

Les industries militaires et nucléaires seront nationalisées

Le fonctionnement des grosses entreprises fondées sur des capitaux étrangers ou basées sur une coopération internationale sera l'objet de transactions avec les Etats concernés.

**Dans les administrations** : il y a, également, grand besoin de démocratie participative et de participation de tous ceux qui y travaillent.

Le cas de chaque administration est spécifique. Leur transformation progressive sera impulsée avec la participation des usagers.

*Françoise et Luc, médecins retraités, tiennent le blog*  
[Franluc \(franlucj.blogspot.com\)](http://Franluc.franlucj.blogspot.com)



## Vie de l'association.

### LA PRESSE PARLE DE NOUS

**L**ADEPECHE.fr a rendu hommage, le 19 décembre 2021, à l'initiative de Radio d'OC, radio moissagaise, qui accueille une nouvelle émission hebdomadaire avec pour ambition d'ouvrir le débat pour une meilleure représentativité du peuple.

Nous reproduisons, ci-après, l'article de [LADEPECHE.FR](http://LADEPECHE.FR):

« La réflexion sur le vivre ensemble, l'engagement, l'action... Nathalie Simonet, une Moissagaise concernée par la vie publique, n'a jamais économisé ses efforts pour l'émergence du bien commun. De ces "Nuits Debouts" qui, il y a quelques années, ont porté le débat dans la rue, jusqu'à la déflagration des ronds-points avec les gilets jaunes, elle aura observé ces bouillants mouvements en quête brouillonne mais sincère de démocratie de proximité. Son engagement s'est révélé avec les Assemblées Ciné-Toyennes, un collectif moissagais qui ose le débat à partir de la projection de do-



**Poupa Christopher et Nathalie Simonet, dans les studio de Radio d'OC**

cumentaires mettant en lumière les enjeux sociaux, sociétaux et environnementaux contemporains ».

### APPEL À CONTRIBUTION

Le Journal des Cercles lance un appel à contribution sur différents thèmes (liste non exhaustive).

L'idée est de recueillir **vos exigences** pour que demain le Peuple recouvre sa souveraineté.

Ainsi, à titre d'exemple, vous pouvez nous adresser vos réflexions sur:

1. **Les corps intermédiaires.** Sont-ils un rempart ou un appel d'air au développement du communautarisme ? Tous les corps intermédiaires se valent-ils ? Sont-ils réellement des contre-pouvoir ? Faut-il ou non les supprimer ou les renforcer ?...
  2. **La cour européenne de justice.** Est-elle un danger pour la souveraineté nationale et populaire ? Si oui, quel pouvoir de désobéissance « civique » pourrait avoir, alors, la République Française ?
  3. **Les organisations syndicales de salariés.** Sont-elles réellement aux services de leurs mandants ? Sont-elles à la hauteur de leur crédo ?
  4. **L'économie.** Doit-elle être subordonnée au développement social ? Ou doit-elle guider la politique du pays ?
- D'autres sujets peuvent être évoqués, la politique sanitaire, la privatisation des maisons de retraites, la prise en compte du handicap dans notre société, ...

Pour participer à l'élaboration de ce journal, il suffit d'en manifester l'intention par mail à l'adresse suivante: [coordinationdescercles@free.fr](mailto:coordinationdescercles@free.fr)

En fait, tout sujet, qui montre combien le citoyen, le consommateur, l'électeur, l'usager que nous sommes est sans cesse berné, sera le bienvenu.

### BONNE ET HEUREUSE ANNÉE



L'Association Pour Une Constituante vous souhaite, à vous ainsi qu'à tous vos proches une bonne et heureuse année 2022.